

# Association Nationale des Centres d'IVG et de Contraception

[www.ancic.asso.fr](http://www.ancic.asso.fr)



## L'ECHO DE L'ANCIC

Bulletin trimestriel d'information

N°1-janvier 2011

### EDITORIAL

Meilleurs vœux à toutes et tous, aux CPEF et aux CIVG pour cette nouvelle année !

L'Association Nationale des Centres d'Interruption Volontaire de Grossesses et de Contraception, ([www.ancic.asso.fr](http://www.ancic.asso.fr)) regroupe des médecins, infirmières, psychologues, conseillères conjugales et familiales (CCF), sages femmes et autres professionnels travaillant dans les CPEF et les centres IVG.

L'ANCIC, créée en 1979, est une association nécessaire et adaptée à la réalité de la défense de la régulation des naissances. Elle a joué son rôle au fil de ces années : "outil politique, instrument de contestation d'une médecine des femmes archaïque, facteur de progrès scientifique et d'émancipation" comme l'écrivait, une des présidentes, Annie Bureau, lors de nos 30 ans.

"Défendre ce droit en France, en Europe et apporter notre soutien et notre aide à l'ensemble des organisations qui dans le monde le défendent" et "soutien aux équipes en difficulté et opposition à la fermeture des centres" comme le disait le 26-01-2010 en CA Paul Cesbron, autre président de l'ANCIC.

Après 30 ans de vie associative, l'ANCIC se dote d'un nouvel outil de communication : un bulletin trimestriel qui paraîtra en Janvier, Avril, Juillet et Octobre.

L'écho de l'ANCIC a plusieurs buts : Informer les membres de l'ANCIC sur la vie interne de notre association et leur faire part des démarches et rendez-vous avec les associations amies, les collectivités territoriales et les administrations que ce soit au sein des ministères, et secrétariats d'Etat, au sein d'une région ou d'une structure de santé. Il a aussi pour vocation d'être un lien entre le conseil d'administration et son bureau et les adhérents, les Centres de Planification et d'Education Familiale (CPEF) et les CIVG des différentes régions.

Une rubrique "**courrier des lecteurs**" y figurera et fera l'objet régulièrement d'un compte - rendu en Conseil d'Administration.

Son comité de rédaction, sous la direction de la présidence de l'ANCIC, est constitué de 5 membres et se réunit régulièrement.

Vous trouverez, dans ce premier numéro, d'abord **un hommage** à Robert Chambrial, médecin, un des fondateurs de l'ANCIC, membre du MFPF à Grenoble, belle personne d'une grande humanité qui est décédé en Septembre 2010. Nous gardons en nous sa présence chaleureuse. Il venait régulièrement au CA où il avait été élu.

Vous pourrez apprécier **la charpente de ce premier bulletin** construite pour vous permettre de mieux comprendre votre association, donc ses buts, ses fonctions et ses actions sans compter les différentes commissions mises en place pour faciliter le travail entre deux CA sur des thématiques comme la formation (professionnels des CPEF et CIVG et la participation au réseau REVHO), les 19èmes journées scientifiques nationales – Notez déjà les prochaines à **Vannes les 14 et 15-10-2011**, les liens avec les associations amies comme le MFPF, la CADAC, l'AFC, le Centre Hubertine Auclert, l'ACRN-AP.

L'ANCIC fédère un travail scientifique (la place de l'homme dans l'IVG), et participe à diverses instances comme le CSIS, le collectif de certification pour les CCF, et d'autres instances de réflexions et décisions dans les domaines de la contraception et de l'IVG.

Bonne lecture, vos idées sont bienvenues pour notre bulletin, lien entre nous toutes et tous !

Florence Baruch

**EDITO** p.1

**HOMMAGE A ROBERT  
CHAMBRIAL** p.2

**PRESENTATION DE L'ANCIC**  
p.3

**LES COMMISSIONS DE  
L'ANCIC** p.4

**LES PARTENAIRES DE  
L'ANCIC** p.5

**DATES À RETENIR** p.6

### Comité de rédaction :

Emmanuelle Lhomme (Secrétaire  
de rédaction)

Florence Baruch

Marie-Laure Bazile

Martine Chosson

Claire de Truchis

### Présidence de l'ANCIC :

Sophie Eyraud

Martine Hatchuel

Jean-Claude Magnier

### Mail :

[ancic.marie-laure.bazile@wanadoo.fr](mailto:ancic.marie-laure.bazile@wanadoo.fr)

## Hommage de l'ANCIC à Robert CHAMBRIAL le jeudi 9 septembre 2010 à Grenoble



Robert fait partie des fondateurs de l'ANCIC. Il a su comprendre dès le début de l'histoire de l'association que la défense du droit des femmes passait par les moyens donnés aux professionnels, pour appliquer les lois sur l'avortement et la contraception et pour prendre en charge les femmes victimes de violence et d'injustice.

Robert était avant tout un instinctif de l'injustice. La moitié de la population était victime, c'est donc là que serait son engagement ! Ce combat n'a jamais failli quelques furent les obstacles que la vie mit sur son chemin. Sa constance, son acharnement à faire face à l'adversité avait le goût de l'absolu. Cette énergie presque « sauvage » s'originait dans son sens de la liberté. Il me semble que dans son panthéon des valeurs « être un homme libre » était chez lui une : « presque religion. »

Cette liberté transpirait dans sa vitesse d'analyse, son sens de l'humour, sa gourmandise à rire ensemble. S'asseoir au CA à côté de Robert ou être à sa table lors des repas de congrès, c'était s'assurer à coup sûr un moment de pur bonheur. Il savait que réunions et actions ne suffisaient pas à faire la force d'une association. Ce ciment d'amitié pudique qu'il apportait a contribué à faire notre force, notre vie.

Il aura été un des tout premiers à nous annoncer la naissance de ses petits-enfants pour lesquels il voulait que tout s'arrête afin de déguster les moments qu'il passait avec eux. Nous savons donc avec certitude que l'annonce de l'arrivée de ce petit fils tout neuf quelques instants avant sa mort aura été une immense joie et cette idée est une consolation.

Quand à l'amour qu'il ressentait pour ses enfants et pour Catherine, s'il ne le parlait pas, il était juste là au milieu de tout ce qu'il nous donnait de lui.

Robert était aussi un très bel homme. La lumière s'accrochait tout jeune à ses cheveux blancs et aurait pu nous intimider s'il n'avait pas immédiatement établi des relations simples et proches pour la faire oublier.

Robert était aussi un homme des fulgurances et sa révérence est à son image.

Au nom des femmes, au nom de tous les copains du CA de l'ANCIC.....

Merci Robert

## PRESENTATION DE L'ANCIC

### **L'ANCIC est une association loi 1901 créée en 1979.**

Les membres de l'association sont des professionnels travaillant dans les Centres de Planification et d'Education Familiale et les Centres d'Interruption Volontaire de Grossesse des secteurs Privés et Publics.

### **Principales missions :**

- ◆ Défendre le droit à l'avortement et à la contraception
- ◆ Valoriser le travail des personnels des CPEF et des CIVG
- ◆ Promouvoir l'ensemble des techniques d'avortement

**Le Conseil d'Administration** est composé de membres qui seront administrateurs, élus lors des assemblées générales. Ils sont chargés d'assurer le bon fonctionnement de l'association et l'application des décisions prises lors des Assemblées Générales.

### **Composition du CA 2010 :**

Membres élus pour 3 ans, renouvelables par tiers.

Florence BARUCH, Marie-Laure BAZILE, Chantal BIRMAN, Marie-Laure BRIVAL, Martine CHOSSON, Laurence DANJOU, Claire DE TRUCHIS, Sophie EYRAUD, Sophie GAUDU, Martine HATCHUEL, Josette LANOUE, Christine LEBALLONNIER, Philippe LEFEBVRE, Emmanuelle LHOMME, Jean-Claude MAGNIER, Raymonde MOULLIER, Michel NENY, Dominique PLATEAUX, Catherine SOULAT, Nathalie TRIGNOL-VIGUIER

Invités permanents : Georges Emmanuel ALANIO, Laurence ESTERLES, Michel TEBOUL

### **Le bureau :**

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres au scrutin à bulletins secrets un bureau composé :

- soit d'un ou une président(e) et de deux vices-président(e)s, soit de trois co-président(e)s.
- une ou un secrétaire général(e) et une ou un secrétaire général(e) adjoint(e)
- une ou un trésorier(e) et une ou un trésorier(e) adjoint(e).

### **Bureau actuel :**

**Les co-président(e)s :** Sophie EYRAUD, Martine HATCHUEL, Jean-Claude MAGNIER

**Secrétaire générale:** Laurence DANJOU

**Secrétaire adjointe :** Emmanuelle LHOMME

**Trésorière :** Dominique PLATEAUX

**Trésorière adjointe :** Christine LEBALLONNIER

**Membre permanente :** Marie-Laure BAZILE

## PRESENTATION DE L'ANCIC (SUITE)

**L'Assemblée Générale ordinaire** se tient au moins une fois par an. C'est la réunion de l'ensemble des membres de l'association.

**Une Assemblée Générale extraordinaire** peut être menée sur convocation, à n'importe quel moment pour traiter de questions urgentes et importantes ; notamment les modifications des statuts, nouvelles orientations...

### L'objet de ces Assemblées :

- l'approbation de la gestion de l'année écoulée sur les activités réalisées, le résultat de l'exercice financier, présentés par la présidence et le trésorier.
- le vote du budget de l'année à venir.
- le vote d'un rapport d'orientation contenant les projets de l'association pour l'année à venir et les directives à suivre pour les administrateurs.

L'ordre du jour est établi par le Conseil d'Administration, des questions diverses peuvent y être ajoutées.

### LES COMMISSIONS DE L'ANCIC

#### Commission Congrès :

Pour les journées régionales et nationales, constitution d'une commission d'organisation réunissant des membres du CA de l'ANCIC et des professionnels de la région accueillante

Pour les journées nationales de Vannes des 14 et 15 octobre 2011 :

M.L. Bazile - C. Birman - M. Chosson - S. Eyraud - M. Hatchuel - C. Leballonnier - J.C. Magnier - M. Neny

#### Commission subvention :

Recherches de subventions publiques

C. Leballonnier - D. Plateaux et F. Bernard et C.M. Leroy

#### Commission maintenance du site :

Recherche et mise en ligne de nouveaux textes, de news, réponses aux demandes de renseignements divers ou prises de contact.

ML. Bazile - L. Danjou

#### Appel à volontaires

#### Commission communication :

Réflexion et élaboration d'outils favorisant la communication interne à l'ANCIC et notamment avec les adhérents

F. Baruch - M.L. Bazile - M. Chosson - C. de Truchis - E. I.homme

### LES COMMISSIONS DE L'ANCIC

#### Commission projets multicentriques :

Impulsion et mise en œuvre de thèmes de recherches (en cours : l'homme et l'IVG)

C. Birman - L. Danjou - L. Esterlé - C. Leballonnier - D. Plateaux

#### Commission Formation :

Elaboration et mise en place de modules de formation, à proposer dans le cadre d'un DU, de formations ponctuelles.

F. Baruch - M.L. Bazile - M.L. Brival - A. Bureau - M. Chosson - L. Danjou - S. Eyraud - V. Leralle - L.

Levasseur - J.C. Magnier

#### Commission décentralisation :

Organisation des relais de l'association dans les différentes régions

J.C. Magnier

#### Appel à volontaires

#### Commission sur la problématique européenne et internationale :

En projet

#### Appel à volontaires

## LES PARTENAIRES DE L'ANCIC

### La CADAC

#### **Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception.**

Constituée en 1990 pour faire face aux actions commando contre les centres d'IVG, c'est un rassemblement d'associations, de syndicats, de partis politiques dont l'objectif commun est la défense du droit des femmes à disposer de leurs corps.

### Le Planning Familial (ex MFPF) :

**Le Planning Familial** est une association créée en 1960, il a pour objectif l'éducation sexuelle, la lutte pour le droit à la contraception et à l'avortement et le contrôle des naissances en général, dans une optique féministe.

**L'ANCIC, La CADAC et le PF se réunissent régulièrement afin de mener régulièrement des actions communes : communiqués de presse, manifestations, rendez vous dans les ministères....**

### Le CSIS

**Le Conseil Supérieur de l'Information Sexuelle**, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale (CSIS) a été créé par la loi n° 73-639 du 11 juillet 1973, à l'initiative de Lucien Neuwirth, auteur de la loi qui, en 1967, a libéralisé l'usage des moyens contraceptifs. Il constitue un lieu original de rencontre et d'échanges réguliers entre le monde associatif proche des préoccupations de terrain et les administrations (ministères, DGS et DGCS).

Il effectue des études en matière d'information sexuelle, de régulation des naissances, d'éducation familiale et formule des recommandations de bonnes pratiques.

**L'ANCIC est membre du CSIS et de sa commission permanente.**

### LE COLLECTIF

**Le Collectif** s'est créé en mars 1999 et l'ANCIC l'a rejoint en janvier 2002.

Il regroupe l'Association Française des Centres de Consultation Conjugale, le CLER (Centre de Liaison d'Etudes et de Recherche Amour Famille), Couples et Familles, l'Ecole des Parents et des Educateurs, le Planning Familial (MFPF), le Centre National d'Information des Femmes et des Familles, l'Institut des Sciences de la famille, l'Association Nationale des Conseillers Conjugaux Et Familiaux et l'ANCIC.

Il interpelle les différents ministères au nom des CCF. Il est un partenaire privilégié des pouvoirs publics sur la reconnaissance du métier de CCF.

*Actuellement le Collectif travaille à la constitution d'un dossier à déposer auprès de la Commission Nationale de Certification Professionnelle.*

**L'ANCIC est membre du collectif depuis janvier 2002.**

### LE CNDF

**Collectif National pour les Droits des Femmes** est un regroupement d'associations féministes, de syndicats et partis politiques constitué en 1996.

Il intervient dans des domaines aussi variés que la réduction du temps de travail, l'égalité professionnelle, le travail de nuit, les équipements collectifs, la famille, le travail domestique, les violences, la lesbophobie, la place des femmes dans la vie publique, la lutte contre le Front National et ses clones, la lutte contre le sexisme, l'école, la mondialisation libérale, la solidarité internationale, etc...

### REVHO

Créée en 2004, **REVHO** est un réseau de santé ville-hôpital qui forme et accompagne les professionnels impliqués dans la réalisation des IVG médicamenteuses en ville.

L'objectif premier du réseau est de rendre accessible la méthode d'IVG médicamenteuse en ville, dans de bonnes conditions, pour les femmes qui le souhaitent et sous réserve du respect de la loi et des indications médicales de la méthode.

### LE CENTRE HUBERTINE AUCLERT

Centre francilien de ressource pour l'égalité femmes/hommes, financé par le conseil général d'Ile de France.

Il s'agit d'une structure transversale, « outil de partage d'informations, d'expertises et d'expériences en vue de promouvoir une culture de l'égalité ». Il oriente et accompagne les associations, les institutions... œuvrant en faveur de l'égalité femmes/hommes

**L'ANCIC est membre du Centre.**

## LES PARTENAIRES DE L'ANCIC (SUITE)

### L' AFC

L'Association Française de Contraception, ouverte à tous les professionnels en planification des naissances, a pour but : de faire connaître et promouvoir les méthodes de contraception ; d'expérimenter, évaluer et promouvoir les nouvelles méthodes de contraception.

### La FIAPAC

**Fédération Internationale des Associés Professionnels de l'Avortement et de la Contraception.**

La FIAPAC a été fondée en 1997 par : l'ANCIC (France), Beahuis & Bloemenhovekliniek (Pays-Bas), LUNA (Centrale Coördinatie van Nederlandstalige abortuscentra) (Belgique), GACEHPA (Belgique), Stimezo (Pays-Bas).

Les objectifs sont :

- Obtenir que l'avortement soit un droit pour toute femme.
- Rechercher l'harmonisation des législations sur l'avortement selon les principes de base de la Fédération.
- Permettre l'accès à toutes les méthodes d'avortement dans tous les pays.

### L'Association PROCHOIX

ProChoix est une association fondée en 1997 par une chercheuse (Fiammetta Venner), une journaliste (Caroline Fourest) et une militante (Moruni Turlot) suite à la publication du livre de Fiammetta Venner « L'opposition à l'avortement du lobby au commando », des journalistes, chercheurs, militants ont souhaité éditer une revue, d'abord mensuelle puis bimestrielle : ProChoix.

L'ANCIC a des contacts réguliers avec PROCHOIX, notamment pour nos journées.

### L'ACRNAP

L'Association des Centres de Régulation des Naissances de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris est une association de professionnels de la planification familiale et de l'IVG. Elle a été créée en 1993 afin de défendre les centres d'IVG de l'AP-HP.

Le but est de servir d'interlocuteur à l'administration et aux pouvoirs publics.

### LA CNCDHMP

La Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité s'est créée officiellement aux rencontres de Saint-Affrique (Aveyron) des 03 & 04 avril 2004.

Les principes défendus sont : le respect du Service Public, l'égalité territoriale dans le cadre d'un équitable Aménagement du territoire, la prise en compte globale et sans exclusive des intérêts de toute une population, le refus de fusions hospitalières, le refus des programmes « Hôpital 2007 », « Hôpital 2012 », et des SROS3, le retrait du projet de loi BACHELOT, le refus d'une santé soumise aux marchands et au capital, le refus de la T2A (Tarification à l'Activité).

### L'ANSFO

L'Association Nationale des Sages-femmes Orthogéniques créé en 2009 a pour but la revalorisation et la défense de la profession de sage-femme dans le domaine de l'orthogénie en France.

### DATES A RETENIR

**22-01-11 : Rencontre organisée par la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité**, à la Bourse du Travail, Paris.  
[www.coordination-nationale.org](http://www.coordination-nationale.org)

**5-02-2011 : AG de l'ANCIC 14H-16H**  
Les Bluets, 4 rue Lasson, Paris 12ème

**18-03-2011 : 11èmes journées nationales de l'AFC** - [www.contraceptions.org](http://www.contraceptions.org)

**14 et 15-10-2011 : 19<sup>èmes</sup> journées nationales de l'ANCIC à Vannes**

### AVIS AUX LECTEURS

Vous êtes invités à donner votre avis sur ce nouveau moyen de communication qu'est l'ECHO DE l'ANCIC. Vos contributions sont les bienvenues.

N'hésitez pas à nous écrire par mail :  
[ancic.marie-laure.bazile@wanadoo.fr](mailto:ancic.marie-laure.bazile@wanadoo.fr)